

maxit Group

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 21.03.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Cerinol EZ

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10122/7

Emploi de la substance / de la préparation Chape ciment à durcissement rapide

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92 email: ralf.huckert@maxit.fr

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Identification des dangers

Principaux dangers:



Xi Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

Le produit réagit aec l'eau de facon fortement alcaline; raison pour laquelle on protégera la peau et les yeux.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description: Mortier prêt à l'emploi avec ciment alumineux fondu.

Composants dangereux :				
CAS: 65997-16-2 EINECS: 266-045-5	Calcium Aluminat-Klinker		> 50%	
CAS: 7778-18-9 EINECS: 231-900-3			10 - 20%	
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4		Xi; R 38-41-43	10 - 20%	

Indications complémentaires :

La préparation présente une faible teneur en chromate au sens des directives techniques sur les substances dangereuses 613 et ne porte de ce fait pas l'identification R 43.

(suite page 2)

Page: 1/6



maxit Group

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 21.03.2007

Nom du produit Cerinol EZ

(suite de la page 1)

Page: 2/6

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. **Equipement spécial de sécurité :** Use methods suitable to surrounding conditions.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles:

Eviter la formation de poussière

Porter un vêtement personnel de protection

Veiller à une aération suffisante.

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir par moyen mécanique.

Indications supplémentaires:

Durcit au contact de l'eau 5 à 6 h après et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation:

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

(suite page 3)



Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 21.03.2007

Nom du produit Cerinol EZ

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

(suite de la page 2)

Page: 3/6

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

7778-18-9 sulfate de calcium, naturel

VME 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre P2.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants en caoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indic	ations	généra	les.
-------	--------	--------	------

Forme: solide
Couleur: gris
Odeur: inodore

(suite page 4)



Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 21.03.2007 Date d'impression: 25.09.2007

Nom du produit Cerinol EZ

(suite de la page 3)

Page: 4/6

Changement d'état Point de fusion: non déterminé Point d'ébullition : non déterminé Point d'inflammation: non applicable Inflammabilité (solide, gazeux) : La substance n'est pas inflammable. **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. Pression de vapeur : Non applicable. Densité: Non applicable. Masse volumique à 20°C: 1100 kg/m³ Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C: 1,5 g/l Zement valeur du pH à 20°C: > 12 (DIN 19261) In water Viscosité: Non applicable. dynamique: cinématique : Non applicable. Teneur en solvants: Solvants organiques: 0.0 % Teneur en substances solides: 100 %

10 Stabilité et réactivité

Indications complémentaires

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en

formant de l'hydrogène.

Réactions aux acides

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Aucune.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Irritant

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

(suite page 5)



maxit Group

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 21.03.2007

Nom du produit Cerinol EZ

(suite de la page 4)

Page: 5/6

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Das Produkt ist biologisch nicht abbaubar.

Effets écotoxiques :

Remarque:

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Code déchet :

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'elimination des déchets.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :

Classe IMDG/GGVmer : -

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA:

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

Marguage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux

(suite page 6)



Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 21.03.2007

Nom du produit Cerinol EZ

(suite de la page 5)

Page: 6/6

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

ciment Portland, produits chimiques

Phrases R:

41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S:

22 Ne pas respirer les poussières.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Identification particulière de certaines préparations :

Le produit réagit aec l'eau de facon fortement alcaline; raison pour laquelle on protégera la peau et les yeux.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

F-